

# Lettre - Préface

DE

## Monseigneur Amédée Gosselin, P. A.

EX-RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

ET ENFANT DE SAINT-CHARLES.

MONSIEUR LE CURÉ,

*J'ai lu avec un vif intérêt les quelques pages que vous avez consacrées à l'église de Saint-Charles de Bellechasse dont vous avez fêté le centenaire l'an dernier. Ce sera du neuf pour la plupart de vos lecteurs.*

*Votre église, j'allais dire notre église, puisque j'y suis attaché par des liens très forts, est l'une des plus intéressantes parce que l'une des plus artistiques qui soient dans le diocèse. Ce qui en fait surtout la valeur, ce sont ses belles sculptures en bois ; qu'il s'agisse de la voûte, de la corniche ou du rétable, toutes sont d'une distinction, d'un fini, d'une délicatesse rares pour le temps, et que l'on ne rencontre pas souvent, même dans nos anciennes églises de la région de Québec. Avec une toilette rafraîchie mais toujours sobre, l'église de Saint-Charles restera, avec quelques autres déjà connues, parmi les plus beaux spécimens de la mesure et du goût de nos anciens architectes et sculpteurs des dix-septième et dix-huitième siècles.*

*Vous avez bien fait de signaler aussi certaines pièces de ce que vous appelez, avec raison, le trésor de votre église. Ce trésor en vaut d'autres, sinon pour la quantité du moins par la qualité. La lampe du sanctuaire, pour ne mentionner que cette pièce d'argenterie, est un bijou. Quant au tableau de « saint Charles », sans être un chef-d'œuvre, il n'est peut-être pas la croûte que l'on pourrait croire à première vue.*

*Bref, vos notes, si sèches qu'elles puissent vous paraître, seront bien accueillies, j'en suis sûr, par tous ceux qui savent apprécier les belles choses du passé. Vos paroissiens les premiers comprendront mieux pourquoi ils doivent être fiers de leur ancienne église, et les amateurs de l'art canadien, devenus plus nombreux en ces derniers temps, vous sauront gré de leur avoir fourni une documentation substantielle, agrémentée d'une illustration copieuse et très bien réussie.*

*En même temps que je vous offre mes félicitations, je souhaite à votre travail le plus bienveillant accueil.*

*Veillez agréer, Monsieur le Curé, l'assurance de mes sentiments dévoués en N.-S.,*

*Amédée GOSSELIN, ptre.*

Séminaire de Québec,

8 juillet 1929.

Anno Dni 1752. Summopont. Benedicto 14. Legante in Gallia.  
 Ludov. 15. Antistite. Henrico 11. Dubril de pontbraind,  
 gubernatore Angl. Duquesne, proatore. France Bigot, 1<sup>o</sup> pastore.  
 Ludov. Sarault, templi hujus deo dicati sub invocatione. Caroli  
 a S. Petro Choufoux parochus, & Michaelis pastor. Benedictus  
 et pontifex privarius lapis, die 7<sup>o</sup> Mens. August. Specialis curae  
 Cantatus Joannes Gontier.

Hodie - 7<sup>o</sup> Julii. an. 1757 prima missa celebrata ut in suprad.  
 infra, iuxta licentiam nobis ab Illustrissimo et Reverendissimo Henrico 11.  
 Dubril de pontbraind concessam. et spald. anni die Octobris 29<sup>o</sup> suprad.  
 templi Benedicti Munitione facta ut ab infra scriptis die 31<sup>o</sup> Junii. Mensis  
 Julii ultima missa celebrata ut in supra. Lapis pro biteralis

Cliché Philippe Côté, St-Charles

Le livre des délibérations de la Fabrique s'ouvre en 1750, le 12 juillet, par une ordonnance autographe de Monseigneur de Pontbraind au sujet de la construction de l'église. L'ordonnance de l'Évêque est suivie d'une note écrite en latin par le premier curé de Saint-Charles, Messire Louis-Pascal SARAUULT.

Nous reproduisons ci-haut cette note intéressante, avec transcription latine et traduction française en regard.

## TRANSCRIPTION LATINE

---

Anno Dni 1752 Sum. Pont. Benedicto 14<sup>o</sup>, Regnante in Gallia Ludov. 15<sup>o</sup>, Antistite Henrico M. Dubreuil Depontbriand, gubernatore Angel. Duquesne, prætore franc. Bigot, 1<sup>o</sup> pastore Ludov. Sarault, templi hujus Deo Dicati sub invocatione Sti Caroli a D<sup>o</sup> petro Chaufour parochiæ Sti Michaelis pastore Benedictus et positus est primarius lapis, Die 7<sup>a</sup> mensis Augusti. Speciales curas contulit Joannes Gontier.

L. SARAULT, pter.

HODIE — 8<sup>va</sup> Maii an. 1757 prima missa celebrata est in suprad. ecclesia nondum perfecta juxta licentiam nobis ab illustrissimo ac Reverendissimo Henrico M. Dubreuil Depontbriand concessam : et ejusd. anni Die octobris 29<sup>a</sup> suprad. templi Benedictio solemniter facta est ab infra scripto. Die 31<sup>a</sup> eorumd. mensis et an. ultima missa celebrata est in sacello domus presbiteralis.

L. SARAULT, pter,  
*pastore a Sto Carolo.*

---

## TRADUCTION FRANÇAISE

---

L'an de grâce 1752, sous le Souverain Pontificat de Benoît XIV, le règne en France de Louis XV, l'épiscopat de Monseigneur Henri-M. Dubreuil de Pontbriand, Angel. Duquesne étant gouverneur, Franc. Bigot intendant, Louis Sarault premier curé, la première pierre de ce temple dédié à Dieu sous le vocable de saint Charles a été bénite et posée par Messire Pierre Chaufour, curé de la paroisse de Saint-Michel, le 7 du mois d'août. Jean Gontier y apporta un soin particulier.

L. SARAULT, ptre.

Aujourd'hui, le 8 mai de l'an 1757, la première messe a été célébrée dans la susdite église non encore terminée, par une permission à nous concédée par l'Illustrissime et Révérendissime Henri-M. Dubreuil de Pontbriand; et le 29 octobre de la même année la bénédiction solennelle du temple susdit a été faite par le soussigné. Le 31<sup>ème</sup> jour des dits mois et an fut célébrée la dernière messe dans la chapelle du presbytère.

L. SARAULT, ptre,  
*curé de St-Charles.*

# La vieille Église de Saint-Charles

## Son histoire

L'ÉGLISE aujourd'hui centenaire de « Saint-Charles sur Rivière Boyer » n'est pas toute entière de 1828 : son sanctuaire est celui de la première église, qui date de 1752. Cette première église fut construite en pierre, sur une terre de 1 arpent par 35 donnée en 1749, par Charles Couillard, Seigneur de Beaumont, pour église, presbytère et usage du curé.

L'ordonnance de l'Évêque de Québec, Monseigneur de Pontbriand, « donnée à Saint-Charles, dans le cours de nos visites, le douze juillet mil sept cent cinquante » stipule « que l'église ait trente-trois ou trente-quatre pieds de large de dedans en dedans, afin que l'on puisse dans la suite l'allonger considérablement sans être obligé de démolir ce qui aura été fait... Il faut que la longueur de l'église de dedans en dedans soit au moins de quarante-cinq pieds ; si les habitants la veulent faire plus longue nous y consentons volontiers. Nous permettons de faire le portail en bois parce que dans peu de temps on sera obligé d'allonger l'église et pour cette raison nous n'ordonnons point de faire un clocher. Il suffira de le faire lorsque l'église sera dans sa perfection. »

Quelle fut la longueur de la première église ?

Aucun document ne nous renseigne sur ce point. Des notes manuscrites non signées, mais dont l'authenticité ne fait point de doute, et qui du reste sont exactes sur les autres points, nous ont été laissées par Mlle Marie Tanguay, institutrice, morte en 1884 à l'âge de 55 ans, qui affirment que l'église fut allongée en 1765.

Mais cette affirmation paraît erronée. Une telle rallonge d'environ 40 pieds faite à une église de 45 pieds a dû coûter quelque chose et n'a pas pu passer inaperçue ; or il n'en est fait mention nulle part dans les livres de la Fabrique ni dans les documents de l'époque. M. le curé Sarault rend ses comptes en 1758, et il n'est plus question de maçonnerie ni de construction avant 1828 : on ne mentionne que des travaux de parachèvement intérieur.

D'autre part, il est certain, par les comptes-rendus de Messire Sarault, que la première construction était surmontée d'un clocher, ce qui n'aurait pas eu lieu si le portail eût été en bois et temporaire. On possédait d'ailleurs une cloche de 250 livres, depuis 1749.

Il semble donc hors de doute que les habitants de la Rivière Boyer profitèrent de la permission que leur accordait Monseigneur l'Évêque de bâtir une église de plus de 45 pieds de longueur et lui donnèrent immédiatement ses dimensions définitives.

Quoi qu'il en soit, l'église qui fut agrandie en 1828 mesurait 34 x 82 pieds français(1) « de dedans en dedans » : on retrouve parfaitement conservés sous l'église actuelle les fondations de la première église ; sur le mur non entièrement démolí de l'ancien portail s'appuient les colonnes du jubé d'aujourd'hui.

La bénédiction de la première pierre, par Messire Pierre Chaufour, curé de Saint-Michel, eut lieu le 7 août 1752. Les travaux se continuèrent les années suivantes et furent terminés en 1757. Cette année-là Messire Louis-Pascal SARAUULT, missionnaire depuis 1749, est nommé premier curé de Saint-Charles. Il célèbre la première messe dans la nouvelle église, le 8 mai, et en fait la bénédiction solennelle le 29 octobre.

La construction avait coûté 5,927 livres et 5 sols(2) (\$988.00). En 1758 Monsieur Sarault rend « devant la paroisse assemblée les comptes de la Bâtisse de l'église » :

« payé pour la massonnerie . . . . .	1,147	livres
« payé à Joseph Nadeau charpen- tier pour comble et clocher. . .	900	“
« payé à pierre parent pour pier- re de taille. . . . .	589	“
« payé à jacques Lisse pour huit fournées de chaux. . . . .	300	“
« payé pour soixante-dix pots d'eau-de-vie. . . . .	150	“
« payé à Jean Lacasse couvreur en bardeaux. . . . .	386	“
« payé à M. Tauret menuisier pour portes et croisées. . . . .	325	“
« payé à Jean Gontier menuisier pour le plafond. . . . .	136	“
« payé pour cent milliers de cloux à bardeaux. . . . .	409	“
« payé à Jean Nadeau, galfat . . .	20	“
« La cotte part du guerrier . . . . .	75	“

(1) L'ancien pied français vaut 1.0658 pied anglais actuel.  
(2) Livre française de 20 sols ; 6 livres valent \$1.00.



PETITS ANGES  
conservés dans la chapelle Sainte-Anne, qui remontent très probablement à 1758 — sans nom de sculpteur.

« payé à Crépeau, forgeron, pour la croix. . . . . 150 “  
« payé au nommé Morin pour deux coqs de fer blanc. . . . . 36 “  
..... »

Les comptes-rendus sont signés de Jean Coté, G (Guillaume) Nadau et L. Sarault, Ptre.

Que si l'on veut connaître le mode de prélèvement des fonds nécessaires, une note dont M. Sarault fait précéder sa reddition de comptes nous l'explique en détail :

« NOTE : Il n'y a point eu pour cette Bâtisse de répartition d'argent, chaque habitant m'a donné ce qu'il a voulu. Le plus grand nombre n'ont rien donné ; c'est par le moyen des quêtes faites ici et ailleurs et par ce que Monseigneur a bien voulu donner, qu'on a fourni à la dépense ; et aussi par le produit de différentes choses comme Boeure, œufs, lard, filasse, etc., apportés par les habitants et vendus à la criée; or le produit de tout cela a été mis dans le coffre de l'église, et porté en recette sur le compte du marguillier en charge; ainsi on n'a point tenu d'autre recette.»

Dans les années qui suivirent on s'occupa de compléter le mobilier et de parfaire l'intérieur.

Déjà en 1755 on avait « payé à MM. Navy & Lefebvre, né-

gotians, 405 livres pour le tableau de s. Charles et son quadre ».(1)

En 1757 « payé à Joseph Nadeau pour une garniture de chandeliers sculptés (conservés dans la sacristie). . . 72 livres

« au même pour le chandelier pascal (encore en usage en 1928) . . . . 60 livres

En 1758 « payé au sculpteur pour un tabernacle et deux anges. . . . 900 livres

« pour un encensoir d'argent » (encore en usage). . . . . 275 livres

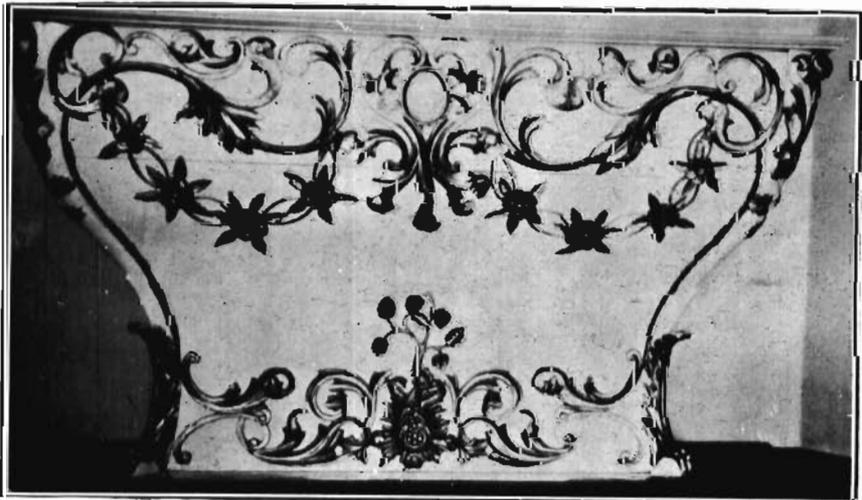
En 1765 « payé aux sculpteurs pour deux statues . . . 60 livres

« aux dames Ursulines pour argenter les dites statues, Dix écus. 30 livres

En 1772 pour deux statues. . . . . 156 “

Dans les années 1772-73 et 74 on a payé à Baillargé pour un rétable. . . . 1600 “  
pour la chaire et le banc d'œuvre. . . . . 657 “

(1) Ce doit être celui qui surmonte encore le maître-autel ; on ne voit nulle part qu'il ait été remplacé. Il y a bien en 1870, une résolution de Fabrique à l'effet de « commander un nouveau tableau du patron de la paroisse à cause de l'extrême vétusté de celui qui existe présentement au-dessus du maître-autel » ; mais on ne trouve pas dans les comptes de fabrique que tel tableau ait été acheté ou payé ; en outre, les vieillards d'aujourd'hui, qui avaient vingt ou vingt-cinq ans à cette époque, et qui se souviennent fort bien du changement d'autel qui eut lieu en 1870, ne se souviennent pas d'avoir jamais vu au-dessus de l'autel un autre tableau que celui qui existe aujourd'hui.



TOMBEAU D'AUTEL DE LA PREMIÈRE ÉGLISE  
conservé dans la chapelle des processions dédiée, à sainte Anne, qui date de 1758, selon toutes probabilités.

Cliché C.-M. Barbeau, Ottawa.



GARNITURE DE CHANDELIERS AVEC CRUCIFIX, EN BOIS  
sculptés par Joseph Nadeau (de l'Isle d'Orléans?), en 1757.



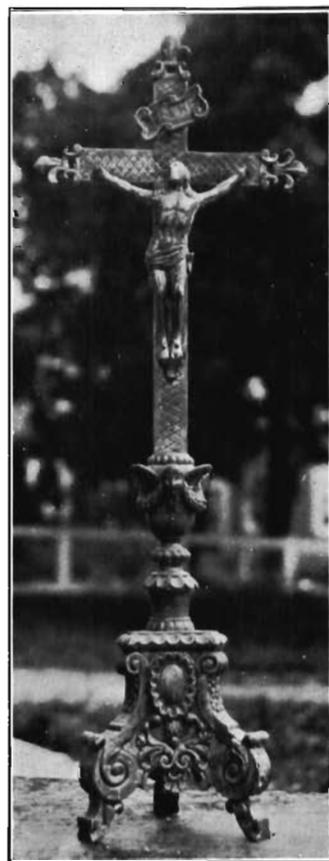
LE CRUCIFIX

*Cliché C.-M. Barbeau, Ottawa.*

CHANDELIER PASCAL  
EN BOIS,

sculpté par le même Joseph  
Nadeau. en 1757, et payé  
60 livres (\$10.00).

Il est encore en usage.



En 1775 payé 36 livres pour une statue de saint Charles ( <i>aujourd'hui disparue</i> ).	
En 1778 « pour une cloche pesant 312 livres. . . . . »	748 “
En 1782 « payé à M. Levasseur pour une statue. . . . »	144 “
En 1783 « payé à M. Levasseur pour quatre statues . . . »	672 “
En 1786 « payé à M. Renvoizé orphèvre pour burettes d'argent. . . . . »	94 “
« à M. Ranvoizé pour un bénitier d'argent. . . . »	324 “
En 1793 « payé à M. Amiot pour un christ d'argent. . . . »	319 “

De 1802 à 1809 on fait à l'église et à la sacristie des réparations assez considérables : ainsi en 1806 on paye pour « un autel à la romaine » 900 livres ; et on avance « à Maître Quévillon, sculpteur et architecte », une somme de 1,320 livres que l'on complète, en 1809, par une autre de 3,100 livres pour le plafond de l'église, sculpture faite et posée au rétable et divers autres ouvrages ; plus 999 livres « pour dorure posée sur ledit ouvrage », et 517 livres et 18 sols pour « pension pendant trois mois des ouvriers de Maître Quévillon ».

La décoration artistique ne faisait pas défaut à la première église de Saint-Charles. On pourra s'en rendre compte par l'extrait suivant des papiers de la succession Sarault, conservés aux archives du Séminaire de Québec :

« Je soussigné m'oblige de faire en peinture, pour l'église de St Charles 1° un dais au dessus

de l'autel dont je doreraï les soupandes qui y sont en bois en or fin la bordure seulement et peindraï le reste de nouveau. 2° sept tableaux proportionnés aux trumeaux que j'ai vus ; un représentera le Christ et les autres six apôtres. Je fournirai tout ; les peintures et la toile. 3° un St. Esprit au dessus du sanctuaire aussi en peinture sur toile. 4° St. Jean Baptiste pour les fonds pareil à l'Estampe qui y est et ce pour le prix et somme de dix-huit portugaises huit cent soixante quatre livres. A St Charles le 23 mars 1789. J'ai reçu à compte neuf portugaises. Je livrerai l'ouvrage et le poseraï moi-même dans le cours de juin prochain.

(signé) : LOUIS DE HEER,  
avec paraphe.  
peintre. » (1)

Que sont devenus ces tableaux ?

Ils n'ont pas été incendiés à Saint-Charles. Ont-ils été vendus, donnés à quelque autre église ou à quelque communauté religieuse ? Dieu le sait !

Enfin vient 1828, l'année de la *Reconstruction*. De la première église il ne restera que bien peu de chose : les murs du sanctuaire ; tout le reste va disparaître ; même la chaire et le banc d'œuvre faits par Baillargé ne seront pas transportés mais remplacés.

Toute la sculpture de l'église actuelle est l'œuvre d'André PAQUET « d'après un plan dressé par Maître Baillargé » et approuvé, ainsi que le choix du sculpteur, par le Grand Vicaire Demers, le 20 décembre 1832.

(1) Extrait dû à l'obligeance de Mgr Amédée Gosselin.



ANGES ADORATEURS  
en bois doré, attribuées à Levasseur, en 1783. L'église en possède quatre.

Voici comment Monsieur Perras, le curé du temps, nous raconte les travaux de cette reconstruction :

« Extrait de mon journal, pour la satisfaction de mademoiselle Turgeon.

J. Perras ancien curé de St-Charles.

Les habitants de St-Charles s'étant décidés, en 1827, à réédifier leur église, trop petite pour la population, crurent devoir conserver le rond point de l'ancienne, qui n'avait point de chapelles, pour former le santuaire de la nouvelle ; ayant donc fait un retrait nord et sud de huit pieds qui forment les deux chapelles ils continuèrent des longs pends afin de donner à cet édifice une longueur de 118 pieds français sur cinquante de largeur et vingt-sept de hauteur à prendre du plancher de la nef. La première pierre fut en conséquence posée le matin du 25 juillet 1827 ; les maçons travaillèrent pendant quatre semaines et conduisirent l'ouvrage aux fenêtres ; ils reprirent le 2 juin de l'année suivante et, nonobstant les fréquents mauvais temps, on posa le comble le 31 juillet. L'église fut bénite et la première messe célébrée le cinq octobre fête du St-Rosaire. Cette église a été bâtie en cinq mois ; et comme on avait renfermé l'ancienne dans la nouvelle, on a continué d'y faire l'office jusqu'au 26 juillet 1828. Dans l'intervalle de ce jour au 5 octobre on a célébré la messe dans la chapelle Sainte Anne.

L'accord et le zèle ont été parfaits entre les habitants, sans avoir cependant pris la voie légale ; chacun travaillant de bonne volonté. Le marguillier en exercice d'alors, Louis Pépin dit Lachance, s'est extraordinairement distingué dans cet œuvre, paraissant chaque jour sur le chantier, volant à la tête des corvées, avançant libéralement son argent, au point que le corps des marguilliers crut devoir lui en faire un remerciement public ; comme on peut le voir dans le livre des comptes et ordonnances déposés aux archives de la fabrique. On est à la veille de commencer une voûte d'un assez joli goût.

Ignace Ruel père s'est aussi montré continuellement zélé et est encore, tous les jours, prêt à donner son temps et son argent. Son extrême générosité lui a mérité la possession gratis, sa vie durant, d'un banc joignant celui du Seigneur.»

Les travaux de maçonnerie furent confiés à François Audet dit Lapointe, de Sainte-Claire, qui entreprit de les faire pour la somme de 525 livres courant (contrat du 9 juillet 1827) ; tandis que Guillaume Turgeon, de Saint-

Gervais, entreprenait les portes et chassis « pour et moyennant le prix et somme de deux livres et dix shellings du cours actuel de cette province de Bas Canada par chaque ouverture ». (Contrat, 19 novembre 1827.) (1)

La nouvelle église *vidée* de l'ancienne qu'elle renfermait, est définitivement ouverte au culte le 5 octobre 1828. Il reste, encore à finir l'intérieur : ce sera l'œuvre d'ANDRÉ PAQUET dit LAVALLÉE ; elle ira de 1830 à 1838. C'est la partie intéressante : nous lui consacrerons un chapitre à part.(2)

Durant le siècle écoulé de 1828 à 1928 l'église subit encore quelques modifications importantes.

En 1842, le même André Paquet construit un clocher, dans lequel on installe un premier carillon de trois cloches (Mears), bénites le 16 juin 1842 par Monseigneur Turgeon, Coadjuteur de Monseigneur Signay.

En 1844, André Paquet encore fait pour l'église une balustrade en bois de merisier, pour la somme de 30 livres courant.

En 1845 une requête signée de 153 franc-tenanciers demande l'autorisation de construire une nouvelle sacristie, pour remplacer l'ancienne devenue trop petite et trop vieille. La dite sacristie est construite, de 1846 à 1850, par Charles Bernier.

En 1848, on fait faire et poser à l'église des chassis doubles, par Damase Dagneau.

En 1853, un agrandissement du jubé, par André et Joseph Paquet.

En 1857, on démolit les deux tours du portail « dont l'une est en bois et tombe de vétusté, et l'autre en pierre, et ne mérite pas d'être terminée », écrit M. le curé Martineau à Sa Grandeur Mgr Baillargeon ; on les remplace par des escaliers intérieurs.

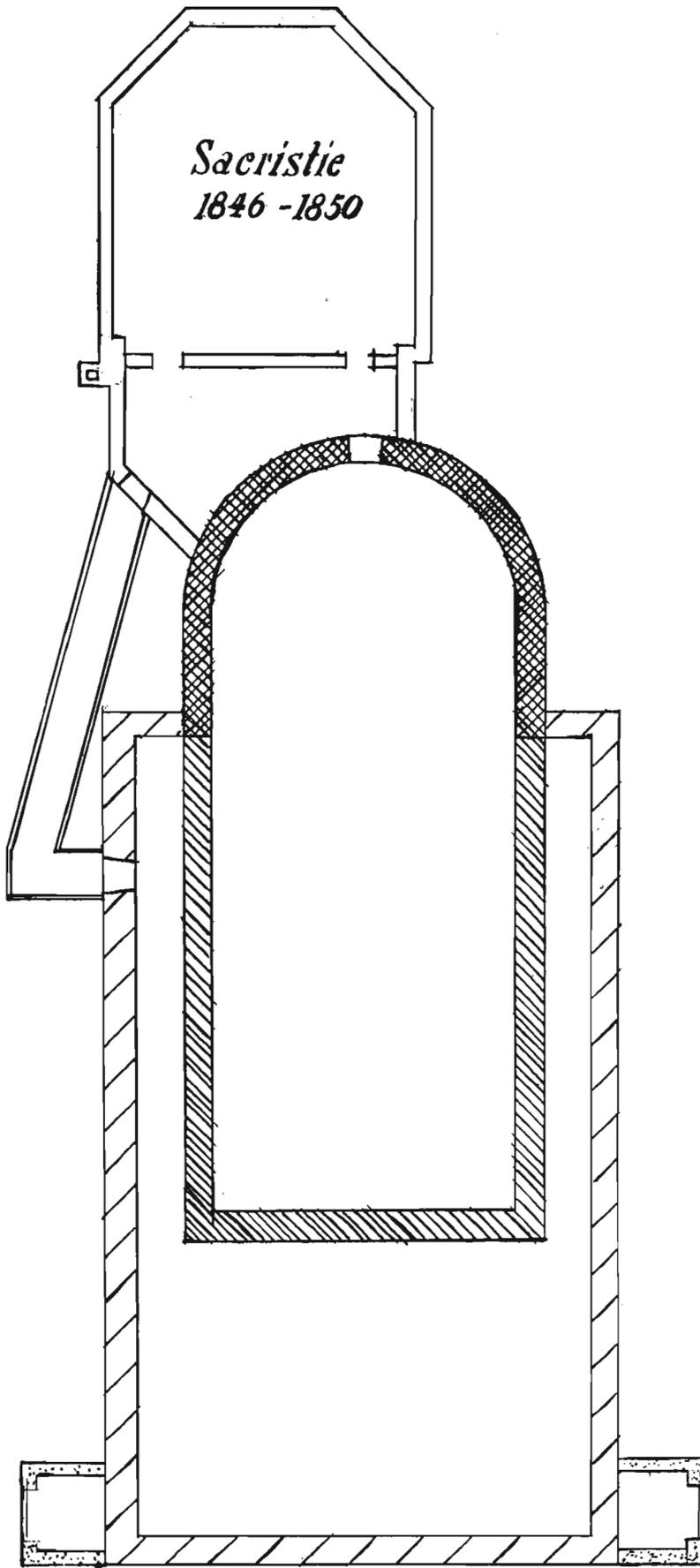
En 1859, on achète « une garniture de chandeliers avec croix, bronze argenté, pour le maître-autel », pour la somme de 45 livres courant.

En 1862, l'église est munie de bancs neufs (113) en noyer tendre, faits par Eugène Duval, de Québec.

En 1870, on décide que « le tabernacle du maître-autel n'étant plus en rapport avec le reste de l'église, il convient d'en faire faire un neuf ». Ce travail fut confié à Alphonse Dion, architecte, de Lévis, qui exécuta un autel complet et le fit dorer à Québec par E. Bailey, comme il appert par le devis conservé dans les archives de la paroisse.

(1) Désormais, c'est la livre anglaise qui est en usage. Elle vaut \$4.88.

(2) André Paquet dit Lavallée est né à Saint-Charles, et a été baptisé à Saint-Gervais le 2 décembre 1799 ; décédé à Québec le 22 mai 1860.



*Sacristie*  
1846 - 1850

*Église actuelle*



*Partie de 1752*  
*Partie de 1828*

*Première église*



*Partie conservée*  
*Partie démolie*

*Tours*



*démolies en 1857*

*Échelle 1/20 = 1.00*

Le tombeau de l'autel était à panneaux interchangeable ; il fut modifié plus tard, en 1918, par F.-P. Gauvin, sculpteur, de Québec, qui fit les tombeaux des trois autels actuels.

En 1872, grosses réparations au presbytère. La Fabrique fait « faire par M. Ant. Pampalon, en même temps que les cheminées, un bon coffre de sûreté en briques, avec portes de fer doubles, dans le presbytère ».

En 1874, un clocher neuf vient remplacer celui d'André Pâquet en 1842 ; il est entrepris par David Gosselin, de Saint-Sauveur de Québec, d'après les plans de Z. Perrault, pour la somme de \$1,050.00. On profite de l'occasion pour faire installer sur le rond-point un petit clocher (\$350.00), qui recevra plus tard, en 1896, la petite cloche du carillon de 1842. Cette même année 1874, l'église subit d'autres réparations assez importantes, dont le coût total s'élève à \$4,000.00 : on tire les joints, on peinture les murs de l'église à l'extérieur et on la couvre en bardeaux.

En 1881, échange de l'ancien « orgue Stein, acheté du temps de M. Villeneuve », contre un Mitchell, de \$1,150.00.

En 1888, une requête des paroissiens ayant demandé un agrandissement du jubé ou la

construction d'arcades latérales, la Fabrique décide d'obstruer l'allée centrale par une rangée de bergères.

En 1891, sous Monsieur Cloutier, grands travaux de peinture, exécutés par Jcs. Gauthier & Frère, de Québec : l'extérieur au complet, de même que l'intérieur, y compris la dorure des trois autels, de la voûte et de la corniche, de la chaire et du banc d'œuvre.

En 1896, sous Monsieur Beaudoin, bénédictions de trois nouvelles cloches Mears, achetées par M. Cloutier.

En 1897, on installe un système de chauffage central à l'eau chaude. Les vieux poêles disparaissent pour toujours.

En 1898, les lampes à pétrole disparaissent à leur tour : elles sont remplacées par le gaz acétylène.

En 1905, sous Monsieur Pagé, bénédiction d'un troisième carillon de trois cloches Havard, achetées par M. Beaudoin.

En 1911, l'église est encore trop petite. Pressé par la nécessité, on prolonge le jubé d'une profondeur de quatre rangées de bancs, — ce qui l'amène presque au milieu de la nef, — en ayant soin toutefois de conserver les sculptures qui en décoraient la partie antérieure. Du même coup,



Statues de 6 pieds en bois, sculptées dans une seule bille, qui ornaient autrefois le portail de l'église.

Attribuée à LEVASSEUR, en 1772.





Statues en bois  
sculptées par  
**LOUIS JOBIN,**  
en 1880.



on enlève les statues de bois qui ornaient le portail de l'église, et les niches sont remplacées par des fenêtres.

En 1918, les tombeaux des trois autels sont « refaits à neuf, en bois doré, suivant le style même des autels ». Ce travail est exécuté par F.-P. Gauvin, sculpteur, de Québec.

En 1925, l'électricité est substituée au gaz acétylène, pour l'éclairage de l'église.

Enfin, en 1928, les paroissiens font cadeau à leur église, à l'occasion de son centenaire, d'un superbe tabernacle en acier, à l'épreuve du feu, de \$450.00, fait par la Compagnie Statuaire Daprato.

Et voilà terminée la série des modifications qu'a subies notre vieille église, au cours de son siècle d'existence. Il nous faut maintenant revenir à 1830 pour étudier en détail ce que notre église contient de plus intéressant :

## Ses sculptures

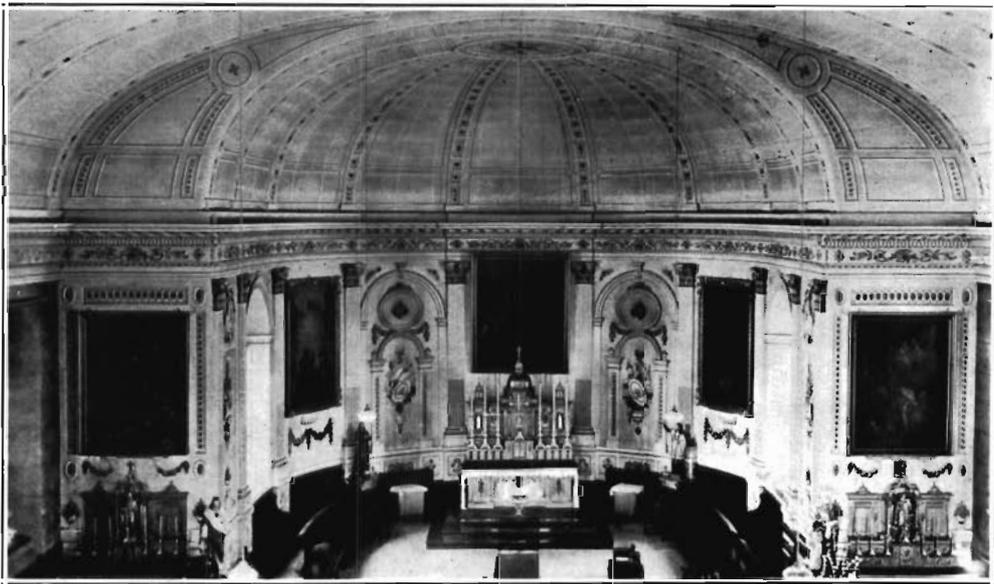
« L'église de Saint-Charles est l'une des plus belles de la Province, nous écrivait M. Marius Barbeau, conservateur de Musée Victoria, à Ottawa, au retour d'une visite qu'il nous fit, l'été dernier. Son style, ses contours et sa boiserie intérieure ont une distinction qui convient à un temple ; son architecture tient de la tradition fondée au Canada par Monseigneur de Laval, à son École des Arts du Cap Tourmente, en 1669 ; ses argenteries comptent parmi les plus riches et les mieux conservées, et le nombre de ses vieilles statues en bois n'est peut-être pas surpassé ailleurs. »

C'est que, en effet, la boiserie intérieure de l'église de Saint-Charles est l'œuvre combinée de Thomas Baillargé et d'André Pâquet, son élève.

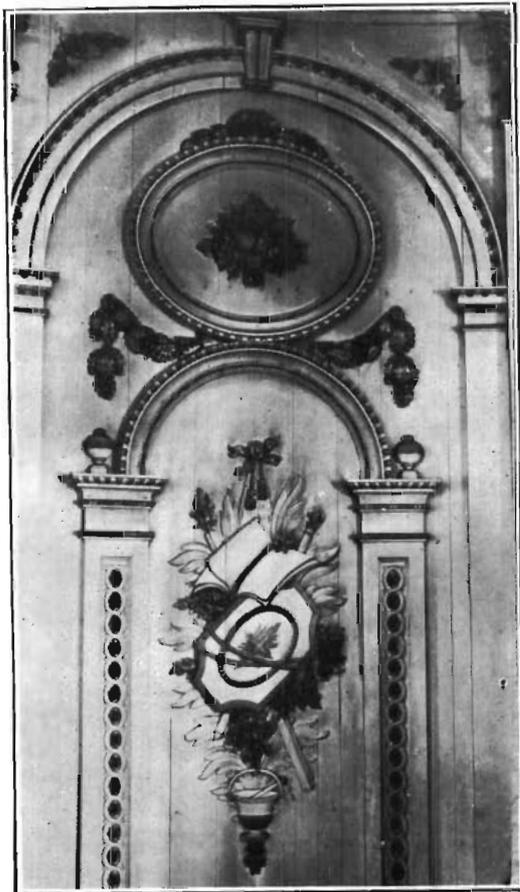
Les archives de la Fabrique possèdent d'André Pâquet trois contrats principaux ou « marchés », comme on disait alors. Le premier est du 3 novembre 1830. Il a trait à la construction de la voûte, que le dit André Pâquet entreprend pour la somme de 425 livres courant (\$2,000.00).

L'entrepreneur ayant en sus de son contrat fait à la voûte des décorations appropriées,

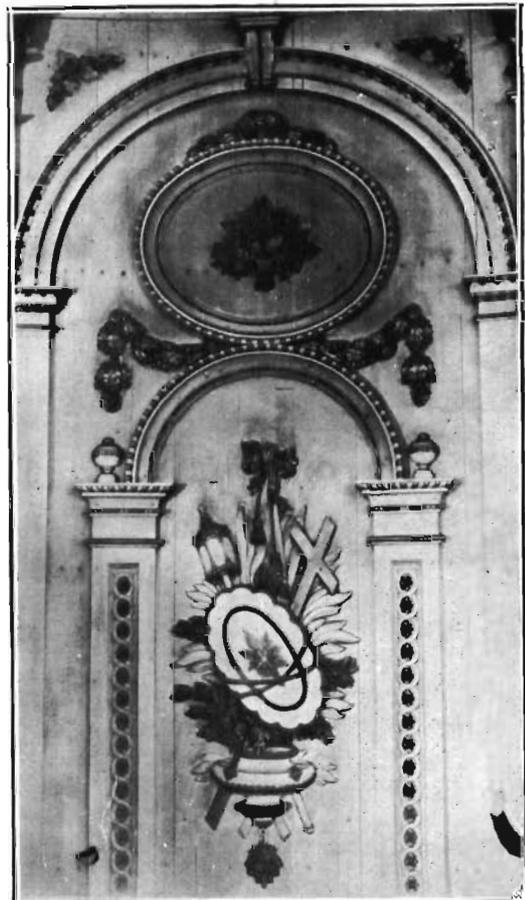
L'ŒUVRE D'ANDRÉ PÂQUET



INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE



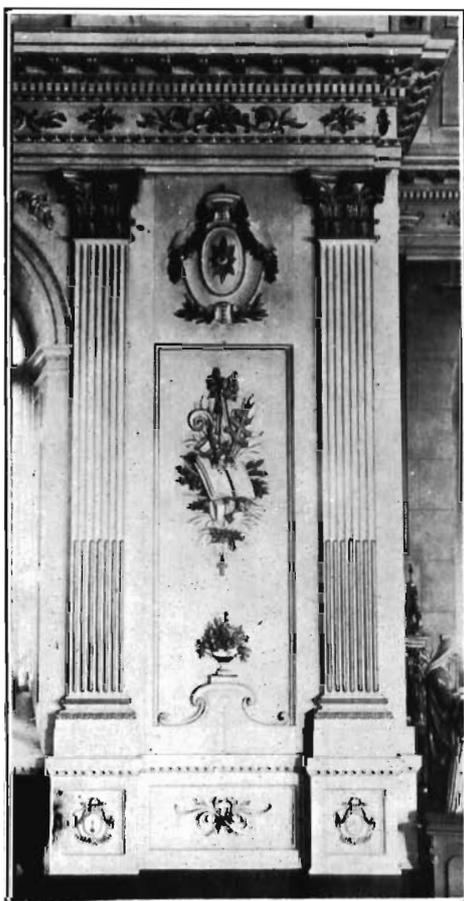
ÉVANGILE



PANNEAUX DU RÉTABLE

ÉPITRE

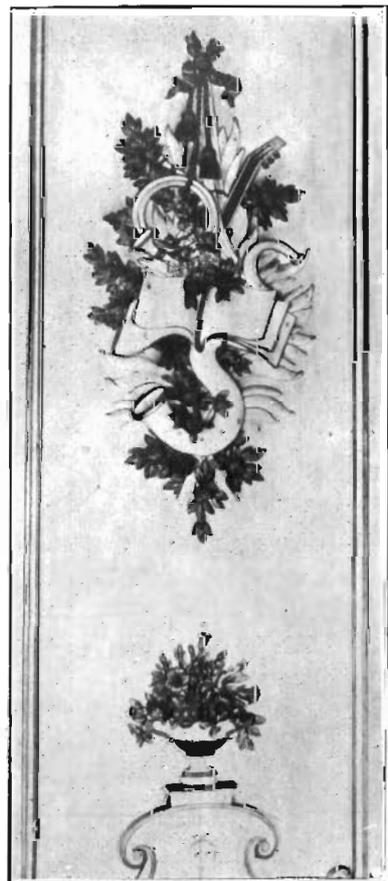
L'ŒUVRE D'ANDRÉ PÂQUET



LES TRÔNES  
Vue d'ensemble.



Détail  
ÉPITRE



Détail  
ÉVANGILE

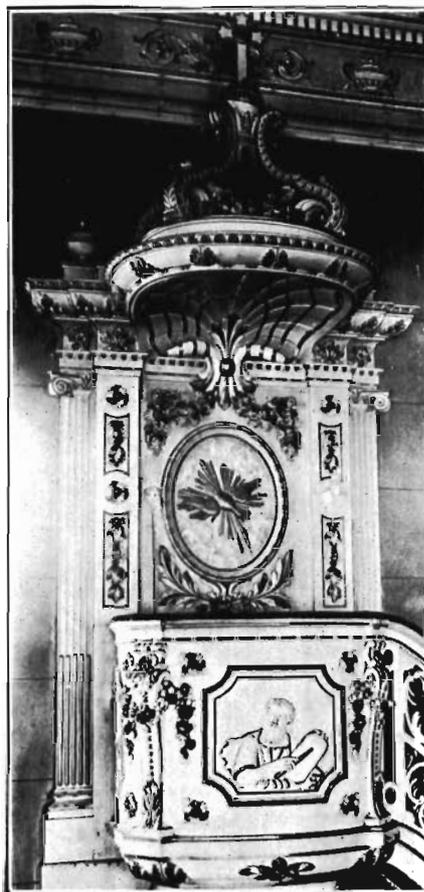


Détail  
CORBEILLE DE FLEURS

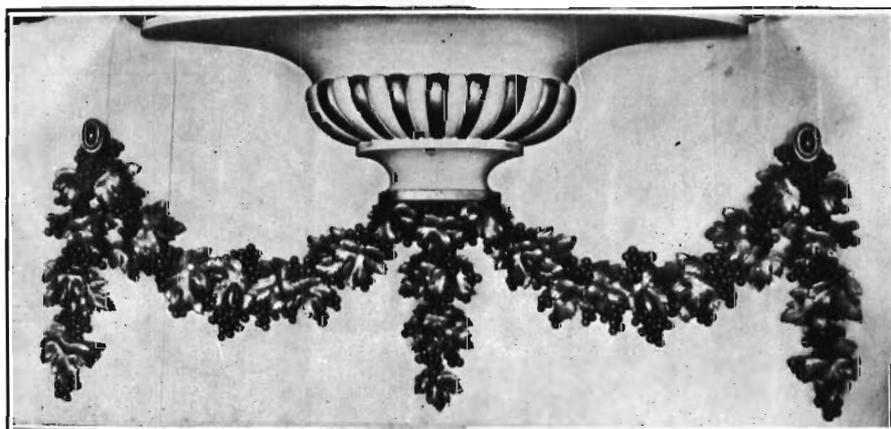
L'ŒUVRE D'ANDRÉ PÂQUET



LE BANC D'ŒUVRE

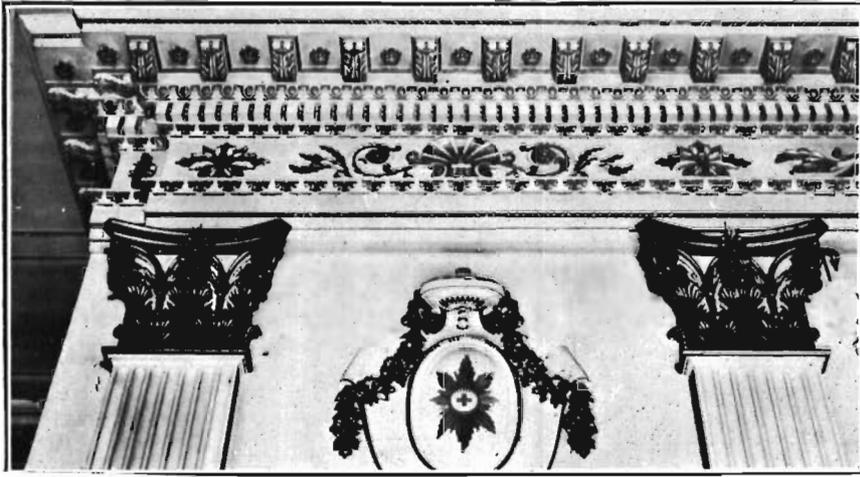


LA CHAIRE

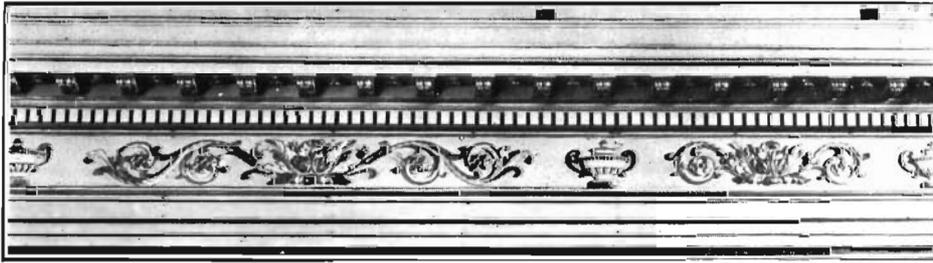


CUI-DE-LAMPE SUPPORTANT LES TABLEAUX

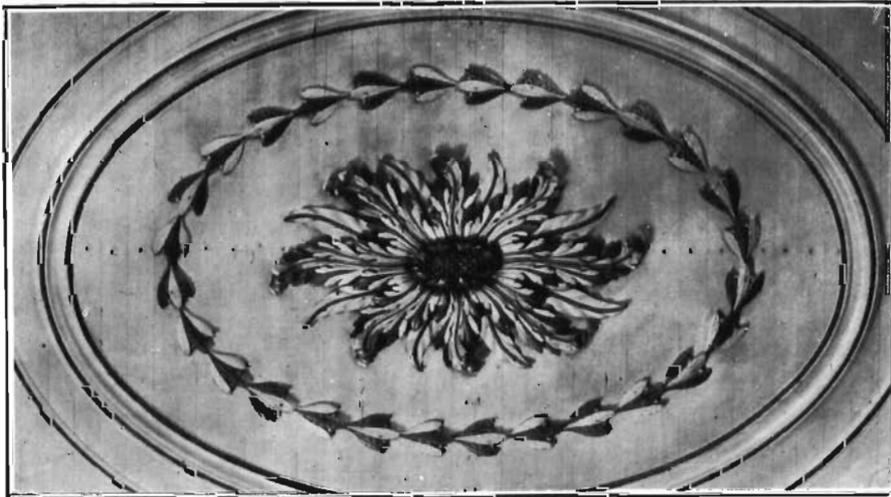
L'ŒUVRE D'ANDRÉ PÂQUET



CORNICHE — SANCTUAIRE



CORNICHE — NEF



SCULPTURE DE LA VOUTE



LE MAÎTRE-AUTEL.  
Tombeau — F.-P. Gauvin, 1918.  
Rétable — Alphonse Dion, 1870.

que l'on admire encore aujourd'hui : « sept bas reliefs qui sont placés dans les cadres au centre de la dite voûte, quatre cent douze rosettes qui sont placées dans les panneaux des arcs-doubleaux, cinquante-huit morceaux de pièces d'acanthé qui sont placés dans les dits arcs, cinquante-huit pièces d'olive placés aussi dans les dits arcs », etc., la Fabrique lui alloue le 29 décembre 1833, une somme de 130 livres, plus 30 livres courant pour un nouvel arc-doubleau et les quatre colonnes qui doivent supporter le clocher.

Le deuxième marché, qui est du 3 décembre 1833, est autorisé par une résolution de Fabrique, en date du 2 septembre 1832, dans laquelle « Louis Chabot, marguillier en exercice, ayant proposé de faire entreprendre une corniche dans l'ordre corinthien, suivant le plan d'un rétable dressé par Maître Baillargé, architecte de la ville de Québec, et approuvé par Messire Demers, Vicaire Général, et un des directeurs du Séminaire de la dite ville, Monsieur André Pâquet, sculpteur, présent à l'assemblée s'est offert d'exécuter une corniche corinthienne, suivant le dit plan, pour la somme de seize shellings du pied courant, pour la corniche du sanctuaire et des chapelles, et celle de douze shellings et demi pour celle de la nef.»

Cette résolution de Fabrique est complétée par une autre du 23 décembre de la même année, 1832, dans laquelle « il a été décidé d'une voix unanime que Monsieur André Pâquet, architecte, élève de l'architecte Baillargé, exécuterait un plan, accepté par l'assemblée, d'un rétable renfermant le chœur et les deux chapelles de l'église. (1) S'engage et promet le dit architecte de finir et poser son ouvrage

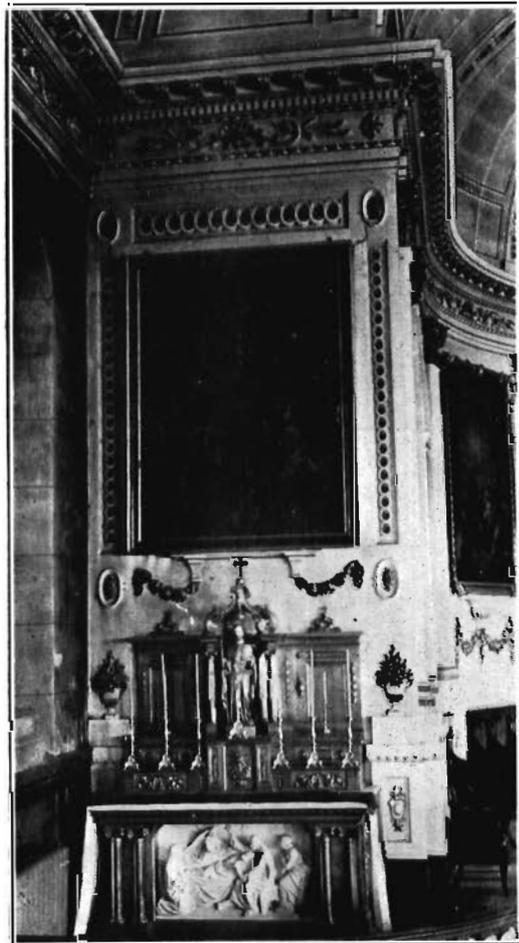
dans l'automne de l'année mil huit cent trente-huit, selon le marché qu'il doit au plus tôt passer avec les trois marguilliers de l'Œuvre, autorisés à cette fin par l'assemblée, et ce pour la somme de quatre cent vingt livres courant.»

Le présent marché stipule en effet non seulement la construction de la corniche « à moulures sculptées, dans le sanctuaire et les chapelles, avec frise riche, et à moulure lisse et frise plus simple dans le reste du contour de l'église », mais encore tout le détail de la sculpture du rétable : pilastres avec chapiteaux et bases, chaque panneau décoratif avec trophées, culs-de-lampe, etc.

Il est à remarquer qu'André Pâquet n'est pas seulement sculpteur : il est aussi architecte, comme on disait alors ; ce qu'on appellerait aujourd'hui entrepreneur-menuisier. Dans le

(1) On donne ici au mot *rétable* un sens plus étendu que celui du dictionnaire ; le rétable (*retro tabula*) est un ornement d'architecture ou de menuiserie sculptée contre lequel est appuyé l'autel ; ici on appelle rétable toute la boiserie sculptée du sanctuaire.

De même pour le mot *tabernacle* : on désigne ordinairement par ce nom une sorte de caisson ou de petite armoire placée sur l'autel, où sont renfermées les Saintes Espèces ; dans les « marchés » de 1837 on entend par tabernacle toute la partie supérieure de l'autel (le rétable proprement dit).



CHAPELLE LATÉRALE  
Tombeau — F.-P. Gauvin, 1918.  
Rétable — André Pâquet, 1837.  
Statue de S. Joseph — signée Louis Jobin, 1880.

contrat présent, comme dans les deux autres, du reste, il se charge de toute la menuiserie, et même de la peinture, et non pas seulement de sculpter sur bois des sujets décoratifs pour appliquer sur un panneau préparé. On peut s'en rendre compte en lisant par exemple son troisième « marché » avec la Fabrique de Saint-Charles, contrat daté du 26 décembre 1837, dans lequel Pâquet entreprend de parfaire son œuvre. On lui demande de :

— « doubler le plancher du sanctuaire en madriers de 1½ pouce.

— continuer le lambris en forme de sous-bassement dans tout le contour de l'église.

— faire deux tabernacles (qui subsistent encore) pour les chapelles, à peu près semblables à ceux de Lotbinière, mais sans dorure.

— faire une chaire à prêcher et un banc d'œuvre aussi à peu près de la richesse de ceux de Lotbinière, avec cette différence que la chaire sera portée par un confessionnal.

— faire un baptistère à peu près comme celui de Charlesbourg, avec le bas en noyer et balustrade de merisier, mais sans tableau.

— faire de l'autre côté de l'église un banc pour les gardiens

— décorer le jubé d'une corniche de goût avec mutule et frise ornée de sculpture.

— peindre tous les ouvrages ci-dessus mentionnés de quatre couches de peinture blanche, et la chaire et le banc d'œuvre aussi de quatre couches.

— que la porte du chemin couvert sera décorée, et une porte parallèle sera faite de l'autre côté du sud.»

Tout cela est entrepris « pour la somme de trois cent vingt-cinq louis du cours actuel ».

Il semble que ce soit à l'église de sa paroisse natale qu'André Pâquet ait donné le meilleur de son talent.

« Plusieurs églises des environs de Québec, nous écrit encadre Monsieur C.-M. Barbeau, notamment St-François et St-Pierre de l'Isle d'Orléans, Charlesbourg, les Éboulements, conservent encore ses œuvres, remarquables par leur grâce et leur style ; mais le rétable du sanctuaire de Saint-Charles est le plus beau de tous ses rétables. Il a une vigueur et une richesse qu'on ne retrouve pas ailleurs.»

## Ses trésors

Il nous reste à parler du trésor de notre église. Il n'est pas très riche, mais il nous est très cher.

Et ce nous est un devoir bien agréable de rendre ici hommage au bon goût et à la clairvoyance de nos prédécesseurs, qui ont su acquiescer et conserver ce trésor. Les premiers curés semblent avoir eu à cœur de faire de l'église de Saint-Charles une des belles églises de son temps, au pays.

Dans la statuaire ils firent appel aux meilleurs artistes de l'époque : Baillargé, Levasseur et plus tard Louis Jobin. De ce dernier l'église possède encore plusieurs œuvres : un *Sacré-Cœur de Jésus* et un *Sacré-Cœur de Marie*, de 1880 ; un petit *saint Joseph*, qui surmonte le tabernacle dans une chapelle latérale ; une *Madone* et un *saint Joseph*, érigés dans le cimetière en 1881 ; une *Immaculée-Conception*, de 1884, qui couronne la chapelle des processions, dédiée à la sainte Vierge. — De 1758 à 1783 douze statues ont été achetées — donc cinq sont de Levasseur, en 1782 et 1783. De ces douze statues, huit seulement ont été conservées : quatre petits anges adorateurs, qui semblent être les quatre statues payées à Levasseur en 1783, deux petits anges *trompettes*, conservés, ainsi qu'un ancien tombeau d'autel, dans la chapelle des processions, dédiée à sainte Anne, et qui datent proba-



OSTENSOIR EN VERMEIL  
de Pierre Lespérance, Québec. 1874.



DEUX CALICES D'ARGENT, portant la lettre de Ranvoizé. L'un a été payé 300 livres en 1781 : l'autre (le petit) a été acheté de Ranvoizé en même temps que la lampe du sanctuaire, en 1780, au prix de 360 livres (Archives du Séminaire). Il était la propriété personnelle du Curé Sarault.

blement de 1758, enfin, deux grosses statues de six pieds, qui ornaient autrefois le portail de l'église, et que l'on attribue à Levasseur, en 1772.

Évidemment, toutes ces statues sont en bois, et chacune est sculptée dans une seule bille.

Dans le même ordre de choses, mentionnons une garniture de chandeliers avec crucifix et un chandelier pascal sculptés par Joseph Nadeau, en 1757.

Dans la peinture il est plus difficile de se reconnaître : les renseignements font défaut. Des cinq grands tableaux qui ornent l'église de Saint-Charles, depuis nombre d'années, les vieux registres ne mentionnent que deux : celui de *saint Charles*, au-dessus du maître-autel, acheté en France en 1755, et l'*Adoration des Bergers*, d'après Honthorst (côté de l'Épître), acheté de Théophile Hamel, de Québec, en 1856 (45 louis), en même temps que le *saint Jean-Baptiste* du baptistère (18 louis). Les trois autres peintures sont une *Sainte Famille*, d'après celle du Séminaire, par Van Loo, placée dans le sanctuaire, du côté de l'Évangile, un *saint Louis roi de France* (Épître), copie de C. LeBrun, et un *saint François-Xavier* (Évangile), dans les chapelles latérales.

Mentionnons, en passant, une très riche chasuble de velours rouge, achetée par M. le curé Martineau, ainsi que la chasuble drap d'or, lors d'un voyage en Europe, en 1869.

Dans l'argenterie, l'église de Saint-Charles possède quelques pièces précieuses par leur

ancienneté et leur caractère artistique.—Nous ne parlons ici que d'argent massif, et non de métal argenté.—La plus récente est un ostensor en vermeil, de Pierre Lespérance, de Québec, en 1874.

Viennent ensuite quelques articles tout argent, de Laurent Amiot : un crucifix, en 1793, un ciboire, deux paires de burettes, une custode pour le saint Viatique, et les ampoules pour les Saintes Huiles, avec étui, également tout argent.

Les œuvres les plus artistiques et les plus finement burinées sont sans contredit celles de François Ranvoizé(1) : un bénitier de 1786, deux calices d'argent, et surtout la lampe du sanctuaire, qui est une vraie œuvre d'art. Très simple et très gracieuse de forme, toute entière d'argent martelé, elle est d'une richesse de ciselure et d'une délicatesse d'exécution tout à fait remarquables. Elle porte en toutes lettres la signature de Ranvoizé et la date de 1780. Elle a coûté 1,200 livres (*Archives du Séminaire.*)

Cette lampe, ainsi qu'un des calices de Ranvoizé, fait partie d'un legs testamentaire du premier curé de Saint-Charles, Messire Louis-Pascal Sarault, accepté par la Fabrique, en 1795.

Pour terminer nous mentionnerons deux objets de moindre importance et de date plus récente : une navette d'argent (5 louis) et une burette pour l'eau baptismale (2 louis 10 sh.), faits par Frs Sasseville, de Québec, en 1859.

(1) François Ranvoizé vécut à Québec, de 1739 à 1819. Laurent Amiot fut son élève et plus tard son concurrent, s'étant établi en face de son ancien maître, sur la rue Saint-Jean, près de la côte du Palais.



ARTICLES TOUT ARGENT de Laurent Amiot.— Le Crucifix est de 1793.

## Le centenaire

En 1928, les paroissiens de Saint-Charles ont voulu célébrer dignement le centenaire de leur église. Des fêtes furent organisées, pour le dimanche 23 septembre, par un comité spécial ayant pour secrétaire M. le Notaire Pierre-J. Ruel, sous la présidence de M. Charles-Alphonse Fournier, assistant greffier de l'Assemblée Législative, ex-député du comté au Parlement Fédéral. Elles comprenaient une messe pontificale, le matin, des jeux, dans l'après-midi, sur le terrain du Collège des Frères, un feu d'artifice et des discours, le soir, sur la place de l'église.

Son Éminence le Cardinal Rouleau étant empêché d'assister, Sa Grandeur Monseigneur Omer Plante, Auxiliaire de Son Éminence, accepta avec une bienveillance dont nous lui gardons la plus vive gratitude, de venir officier pontificalement, donnant ainsi à nos fêtes leur plus majestueux éclat. Sa Grandeur était accompagnée de M. le chanoine Joseph Bernier, fondateur et supérieur du Séminaire des Vocations tardives, à Saint-Victor de Beauce, comme prêtre-assistant, de MM. les abbés Aimé Labrie, professeur de Rhétorique au Séminaire de Québec, et Joseph Hudon, vicaire à Saint-Joseph de Beauce, comme diacres d'honneur, et de MM. les abbés Irénée et Paul-Ernest Royer, du Grand Séminaire, comme diacres d'office : tous enfants de la paroisse, à l'exception de M. l'abbé Hudon. Assistait au chœur Monseigneur Alfred Morissette, P.D., curé de Saint-Joseph de Beauce, qui voulut, malgré ses infirmités, venir fêter la vieille église de sa paroisse natale. Nous avons regretté l'absence de Monseigneur Amédée Gosselin, P.A., Recteur de l'Université Laval, que la maladie forçait à garder la chambre.

Les anciens de Saint-Charles avaient répondu nombreux à l'invitation du Comité et remplissaient la nef. Aux premiers rangs se tenaient nos hôtes d'honneur, parmi lesquels nous avions



ENCENSOIR D'ARGENT, acheté en 1758.  
BÉNITIER D'ARGENT, payé à Ranvoisé 324 livres, en 1786.



LAMPE DU SANCTUAIRE  
Vue d'ensemble.

le plaisir de distinguer les deux députés du comté : M. Antonin Galipeault, Ministre des Travaux publics et député à la Législature, et M. Oscar-L. Boulanger, C.R., enfant de la paroisse et député aux Communes, les membres du Comité d'organisation et les deux maires de la paroisse et du village, MM. Joseph Nadeau et Joseph Ruel.

Le sermon fut donné par Monseigneur Adjudor Faucher, P.D., curé de Notre-Dame de Jacques-Cartier, à Québec, curé de Saint-Charles de 1910 à 1920, et dont les paroissiens gardent encore un si affectueux souvenir.

Dans l'après-midi, les jeux organisés sur le terrain du Collège attirèrent une foule considérable et joyeuse. La fanfare de Saint-Louis de Courville, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste du même endroit, avait gracieusement offert son concours à M. le Curé de Saint-Charles, ci-devant curé de Courville, à titre de reconnaissance et comme témoignage d'attachement et d'estime à l'égard de son ancien pasteur. Elle arrivait dès le commencement de l'après-midi, accompagnée d'une forte délégation de la paroisse de Courville, à la suite

du Maire et du Président de la Société Saint-Jean-Baptiste. Ses notes harmonieuses, qu'elle nous prodigua dans l'après-midi et dans la soirée, donnèrent à nos fêtes un éclat dont le Curé et les paroissiens de Saint-Charles lui sont doublement reconnaissants.

Après les Vêpres solennelles, à sept heures, la foule envahit la place de l'église. Sur la galerie du presbytère s'étaient réunis les principaux invités et ceux qui devaient porter la parole. Avec bonheur et distinction, M. C.-A. Fournier, présenta les orateurs : M. Alfred Nadeau, C.R., enfant de la paroisse ; M. Charles-Nap. Dorion, C.R., Maire de Courville ; M. Oscar-L. Boulanger, C.R., M.P., enfant de la paroisse ; M. l'abbé Aimé Labrie, professeur au Séminaire de Québec, enfant de la paroisse, et l'Hon. M. Antonin Galipeault, M.P.P., député du comté.

Ce fut une soirée inoubliable, où chacun, laissant parler son cœur, rappelait le souvenir ému des sacrifices et des gloires du passé, en dégagait les leçons pour le présent et les encou-

ragements pour l'avenir. M. le Curé se chargea de clore la série des discours, en remerciant tous et chacun, et surtout la Divine Providence.

Un très joli feu d'artifice fut le couronnement de cette journée, vraiment mémorable dans les annales de la paroisse.

Qu'on nous permette, en terminant, de signaler un vœu que nous avons recueilli sur toutes les lèvres à l'adresse de la jubilaire : celui d'un autre centenaire, mais dans une toilette rafraîchie ; celui d'une réparation artistique des ravages du temps, d'une restauration généreuse de sa splendeur des anciens jours.

Ce vœu, la paroisse l'a fait sien.

Souhaitons qu'il se réalise pleinement et promptement, pour la plus grande gloire de Dieu !

AD MAJOREM DEI GLORIAM



LAMPE DU SANCTUAIRE  
en argent martelé, portant tout au long la signature de Ranvoisé et la date de 1780.  
Don du Curé Sarault.

Couvent

LES ÉDIFICES PAROISSIAUX  
Presbytère

Église

Salle publique



EN ÉTÉ



LE PRESBYTÈRE  
Bâti en 1840, réparé en 1872.



EN HIVER



L'ACTION SOCIALE LIMITÉE, QUÉBEC.

